

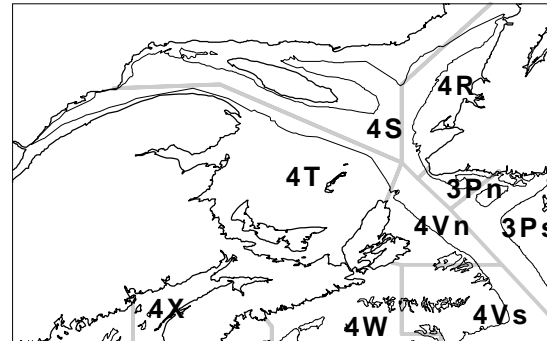
## Merluce blanche du sud du golfe du Saint-Laurent

### Renseignements de base

La merluce blanche (*Urophycis tenuis*) vit dans une région située entre le sud du Labrador et le Grand Banc, vers le sud jusqu'à la Caroline du Nord. L'espèce est exploitée dans toute son aire géographique dans le cadre de pêches saisonnières dirigées. Les plus importantes prises sont réalisées dans le sud du golfe du Saint-Laurent (Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest, OPANO, division 4T). Elle semble préférer les températures de 5 à 11°C, ainsi que les fonds mous (vase, boue ou sable). Elle compte parmi les espèces de poisson de fond à valeur commerciale les plus fécondes, une seule femelle pouvant produire plusieurs millions d'oeufs par frai. Dans le sud du golfe du Saint-Laurent, le frai commence au début de juin et atteint un sommet au cours de la deuxième moitié du même mois. Le régime alimentaire de la merluce blanche est dominé par d'autres espèces de poisson (comme la morue, le hareng et le poisson plat).

La pêche de la merluce blanche dans la division 4T de l'OPANO a toujours été la troisième ou la quatrième plus importante pêche du poisson de fond, les débarquements annuels se chiffrant en moyenne à 5 375 t depuis 1960. La pêche atteint généralement un sommet entre juillet et septembre et diminue en octobre et novembre. Elle est pratiquée principalement par de petits bateaux côtiers et est fortement influencée par les conditions météorologiques et celles des marchés locaux. Les engins fixes (filets maillants et palangres) et les engins mobiles (petits chalutiers et gros senneurs) sont utilisés pour pêcher la merluce. Les activités sont concentrées dans le détroit de Northumberland, à l'extrémité ouest de l'Î.-P.-É. et entre l'Î.-P.-É. et l'île du Cap-Breton.

La structure du stock pose un problème depuis longtemps. Les résultats combinés de plusieurs études révèlent qu'au moins deux composantes différentes du stock se trouvent dans la division 4T de l'OPANO, l'une occupant les zones côtières peu profondes en été, surtout la région du détroit de Northumberland (la composante du « détroit ») et l'autre se trouvant dans les eaux profondes le long du chenal Laurentien en été (la composante du « chenal »). La mesure dans laquelle ces deux composantes du stock se mélangent n'est pas connue pour le moment et de récentes analyses montrent que l'aire de répartition de la merluce blanche du sud du golfe dépasse la division 4T de l'OPANO en hiver.



### La pêche

Un quota prudent de 12 000 tonnes a été fixé pour la merluce blanche dans la division 4T de l'OPANO en 1982 et le total autorisé des captures (TAC) a été réduit à cinq reprises depuis. La pêche dirigée de cette espèce a été interdite dans le sud du golfe en 1995 et en 1996 et des limites quotidiennes de capture de 10 % du poids ont été imposées pour toutes les pêches dirigées d'autres espèces.

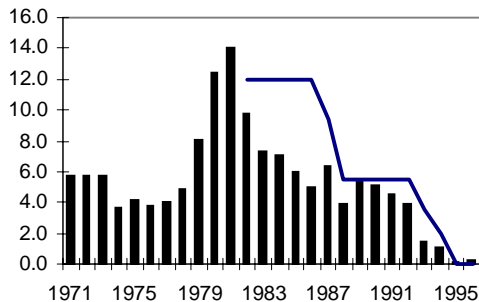
Les débarquements étaient relativement stables, se situant entre 4 000 et 6 000 t de 1971 à 1978, avant de monter en flèche pour atteindre 12 423 t et 14 039 t en 1980 et 1981, et redescendre par la suite rapidement au même niveau de 4 000 à 6 000 t entre 1985 et 1992. Une baisse substantielle a eu lieu en 1993. La pêche dirigée de la merluce a été interdite en 1995 et en 1996. Au cours de cette seconde année, 154 t ont été débarquées, principalement au cours de la pêche sentinelle (105 t).

## Débarquements (milliers de tonnes)

Année	70-79	80-89*	1992	1993	1994	1995	1996
	Moy.	Moy.					
TAC		9,1	5,5	3,6	2,0	0	0
Total	5,1	7,7	3,9	1,5	1,0	0,1	0,2

\* - Le premier TAC a été établi en 1982

## Débarquements / Landings ('000 t)



Les débarquements de 1996 étaient dominés par les poissons d'âges 4 à 6 (classes d'âge de 1990 à 1992). Cela diffère de la **composition des débarquements selon l'âge** de 1995 mais ressemble à celle de 1993 et 1994. Le pourcentage de poissons âgés (8 ans et plus) parmi les débarquements a diminué, passant d'une moyenne de 21 % de 1982 à 1986 à 4 % de 1990 à 1994, puis a augmenté à 11 % en 1995 et 1996. Les récents changements de la composition selon l'âge des prises pourraient refléter les modifications au niveau de la combinaison d'engins utilisés.

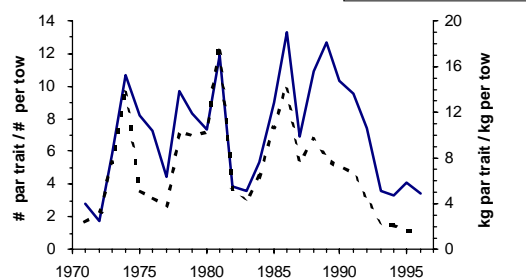
*État de la ressource*

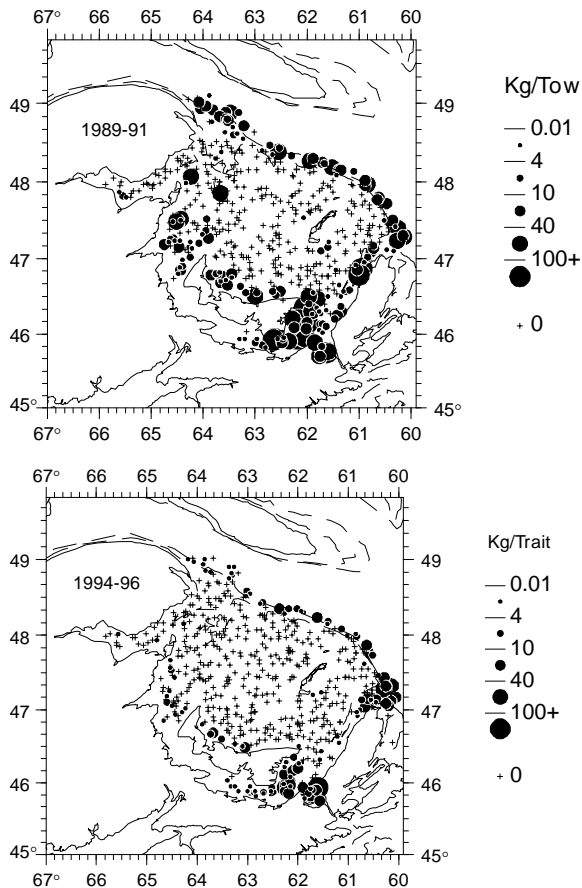
L'évaluation de l'état du stock était basée sur les statistiques liées aux débarquements, l'échantillonnage visant à déterminer la taille et l'âge des captures et les tendances de l'abondance à partir du relevé annuel (septembre). En 1996, la plupart des échantillons des débarquements provenaient de la pêche sentinelle.

Les taux de capture de la **pêche sentinelle** montrent que la merluche blanche est plus abondante dans la baie St-Georges et dans la région située entre l'est de l'Î.-P.-É. et le Cap-Breton, et est relativement rare dans les autres zones du sud du golfe. Les participants ont signalé que les captures à la palangre dans la baie St-Georges étaient étonnamment élevées. Puisque 1996 est la première année de pêche sentinelle dans la baie St-Georges au moyen de palangres, la variation interannuelle de l'abondance de la merluche n'a pu être calculée à partir de ces données.

Le taux de capture de la merluche (nombre moyen par trait, tous âges), selon le **relevé de recherche** de septembre, a diminué radicalement jusqu'à un très faible niveau en 1993 et est demeuré à ce même niveau en 1994, 1995 et 1996. Le poids moyen de la merluche blanche capturée par trait (tous âges) en 1996 était le plus faible jamais observé dans toute l'histoire du relevé.

## Relevé de recherche / RV Survey



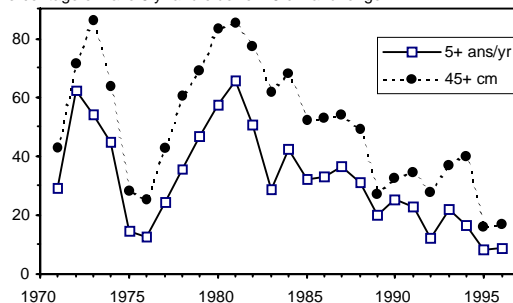


Peu de merluches blanches ont été capturées dans la partie ouest du sud du golfe depuis 1993, ce qui porte à croire qu'il y aurait eu un resserrement de l'aire de répartition géographique depuis quelques années. On constate aussi une baisse de l'abondance de la merluche blanche dans la zone qui se trouve entre l'Î.-P.-É. et le Cap-Breton et dans la baie St-Georges (N.-É.).

L'abondance des grosses merluches blanches âgées au sein de la population a diminué jusqu'au niveau le plus faible jamais observé. La proportion de merluches de 45 cm ou plus parmi les captures du relevé était en moyenne de 61 % entre 1971 et 1985, mais elle est passée à moins de 17 % en 1995 et en 1996. Parallèlement, les merluches de cinq ans et plus composaient 40 % des captures du relevé entre 1971 et 1985, mais moins de 9 % en 1995 et en 1996. De 1984 à 1994, le

groupe d'âge le plus abondant dans les prises du relevé était celui de 3 ou 4 ans, mais en 1995 et 1996, il s'agissait du groupe d'âge 2.

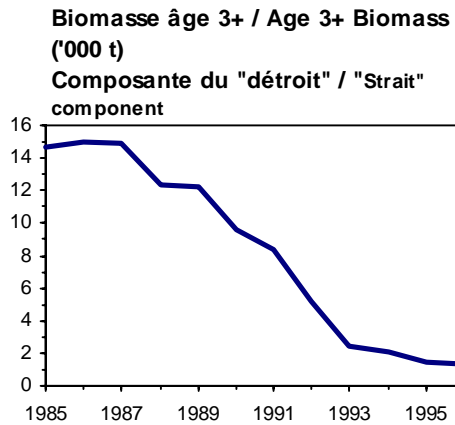
Pourcentage de merluches d'âge 5 et plus ou de 45 cm de long et plus  
Percentage of hake 5 yr and older or 45 cm and longer



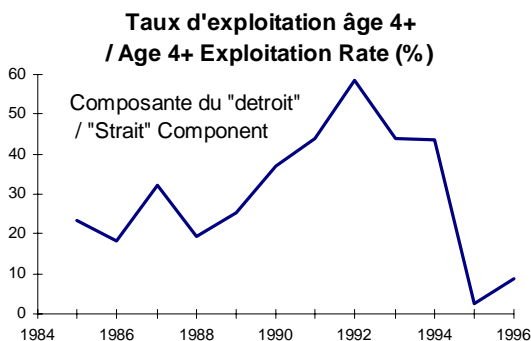
La présence de petits poissons (moins de 40 cm) et, en particulier, de **jeunes de l'année** (moins de 10 cm) au cours du relevé de 1995 et de 1996 est encourageante, mais il est trop tôt pour dire s'il en résultera une augmentation de l'abondance de la population. Par ailleurs, l'abondance des poissons d'âge 3 est très faible depuis 1993 (classes d'âge de 1990 à 1993), particulièrement pour la composante du « détroit ».

D'après les résultats du relevé, l'abondance des deux composantes du stock de merluche blanche (celle du « détroit » et celle du « chenal ») a atteint des minimums record récemment.

Bien que les résultats d'une analyse de population séquentielle (APS) confirment en général les résultats du relevé, ils indiqueraient une baisse plus graduelle de l'**abondance de la population** que la baisse abrupte des taux de capture du relevé entre 1992 et 1993. Selon l'APS, la biomasse des poissons d'âge 3 + de la composante côtière du détroit était relativement stable de 1985 à 1989 (12 000 à 15 000 t), mais elle a diminué rapidement à 2 421 t en 1993 pour atteindre un minimum de 1 317 t en 1996.

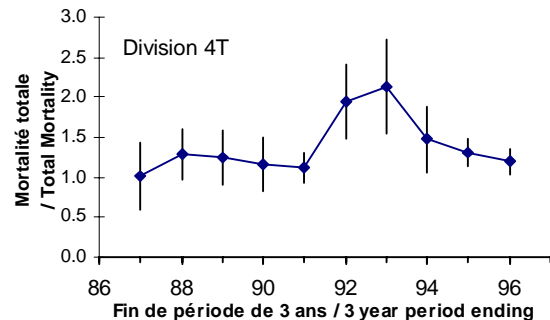


Les **taux d'exploitation** déterminés au moyen de l'APS ont atteint des niveaux élevés au début des années 1990 pour chuter ensuite à de très faibles niveaux en 1995 et 1996 lorsque les débarquements déclarés étaient très faibles. L'augmentation du taux d'exploitation approximatif de la fin des années 1980 jusqu'au début des années 1990 est conforme à la forte hausse de l'effort de pêche aux engins mobiles dirigé vers la merluche au début des années 1990 (Sinclair, 1996). Cependant, elle pourrait aussi refléter la baisse en flèche du taux de capture du relevé en 1993.



L'estimation du **taux de mortalité totale** basée sur les analyses des données du relevé pour toute la division 4T affiche aussi des niveaux record au début des années 1990. Dans ce cas, le taux de mortalité élevé défini pour la période de 1990 à 1992 n'est pas influencé par la baisse, en 1993, de l'indice d'abondance du relevé. La mortalité totale

semble avoir diminué quelque peu ces dernières années, mais demeure plus élevée malgré les faibles débarquements déclarés.



Les résultats de l'APS sont teintés d'une **incertitude** considérable, mais d'autres démarches (p. ex., l'estimation des tendances de la mortalité totale) ont obtenu des résultats qui étaient généralement similaires, indiquant des taux de mortalité élevés au début des années 1990. Les taux de mortalité totale élevés, ces dernières années, étaient imprévus, étant donné les très faibles débarquements déclarés en 1995 et 1996.

On constate aussi une certaine incertitude au sujet de la structure des stocks de merluche blanche dans le sud du golfe et la pertinence de l'unité de gestion (division 4T de l'OPANO). La migration vers la zone de relevé ou à l'extérieur de celle-ci pourrait influencer les évaluations de la mortalité.

La diminution rapide de l'indice d'abondance du relevé entre 1992 et 1993 est mal comprise. Elle semble trop importante pour être attribuable aux débarquements déclarés, qui ont aussi diminué radicalement entre 1992 et 1993.

### *Perspectives*

La merluche blanche de la division 4T de l'OPANO semble avoir atteint son plus faible niveau depuis que le premier quota a été imposé en 1982. La chute récente de l'abondance de la merluche et le taux de

mortalité élevée malgré l'exploitation limitée suscite de grandes inquiétudes quant à l'état de la ressource.

D'après les résultats du relevé de recherche, la biomasse de la population a chuté à son plus faible niveau de toute l'histoire du relevé. De plus, les récents relevés montrent qu'il y a eu resserrement de l'aire de répartition géographique, ainsi qu'une réduction de l'abondance des grosses merluches. La mortalité due à la pêche semble avoir été élevée au début des années 1990 et la population a atteint son plus faible niveau d'abondance jamais observé. La mortalité totale semble demeurer élevée malgré la faiblesse des débarquements.

### *Considérations en matière de gestion*

Un programme de surveillance réalisé dans l'estuaire de la Miramichi à l'automne de 1994 et 1995 a révélé que les prises accidentelles de petites merluches blanches dans le cadre de la pêche de l'éperlan « en eau libre » de l'éperlan sont très élevées. Les pêcheurs d'éperlan devaient trier et relâcher tous les poissons de fond (y compris la merluche blanche) de leurs engins de pêche. Cette exigence devrait être maintenue.

Une allocation de 500 t a été fixée pour ce stock en 1997, pour les captures accidentelles dans le cadre d'autres pêches. Étant donné la très faible biomasse et le taux de mortalité élevé du stock, cette allocation est considérée comme trop importante et devrait être réduite au niveau le plus faible possible.

### *Pour obtenir de plus amples renseignements,*

Communiquez avec :

T. Hurlbut  
Pêches et Océans  
Centre des pêches du Golfe  
C.P. 5030  
Moncton (N.-B.)  
E1C 9B6

Téléphone : 506-851-6216  
Télécopieur : 506-851-2620  
C. élec. : HurlbutT@mar.dfo-mpo.gc.ca

### *Références*

- Beacham, T.D. et S.J. Nepszy. 1980. Some aspects of the biology of white hake (*Urophycis tenuis*), in the southern Gulf of St. Lawrence. J. Northwest Atlant. Fish. Sci. 1:49-54.
- Hurlbut, T., D. Swain, G. Poirier et G. Chouinard. 1997. The Status of White Hake (*Urophycis tenuis* Mitchill) in the southern Gulf of St. Lawrence (NAFO Division 4T) in 1996. MPO. Doc. rech. pêch. atl. 97/68.
- Musick, J.A. 1969. The comparative biology of two American Atlantic hakes, *Urophycis chuss* and *U. tenuis* (Pisces, Gadidae). Thèse de doctorat, Harvard University, Cambridge.
- Musick, J.A. 1974. Seasonal distribution of sibling hakes, *Urophycis chuss* and *U. tenuis* (Pisces:Gadidae) in New England. Fish. Bull. 72:481-495.
- Nepszy, S.J. 1968. On the biology of the hake (*Urophycis tenuis*, Mitchill) in the southern Gulf of St. Lawrence. Thèse

de maîtrise, McGill University,  
Montréal.

Scott, W.B. et M.G. Scott. 1988. Poissons de  
la côte atlantique du Canada. Bull. can.  
sc. halieut. aquat., 219: 731 pp.

Sinclair, A. 1996. Mobile gear fishing effort  
trends in 4T. MPO, Rapport sur  
l'état des stocks de l'Atlantique  
96/52E.

On peut se procurer des exemplaires du  
rapport à l'adresse suivante :

Processus de consultation régionale,  
Région des Maritimes  
Ministère des Pêches et des Océans  
C.P. 1006, succursale B105  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
CANADA B2Y 4A2  
Téléphone : 902-426-7070  
C. élec. : v\_myra@bionet.bio.dfo.ca

Adresse Internet : <http://csas.meds.dfo.ca>

*The English version is available on request at  
the above address.*

